

JE RÉPONDS À L'ARTICLE D'ANSALDI PUBLIÉ HIER...

Umanità nova - 27 avril 1922

Ansaldi me qualifie de l'«*un des théoriciens les plus originaux et les plus profonds de l'anarchisme*». Je l'en remercie mais c'est me faire trop d'honneur... entre autres parce que, moi, je ne crois pas aux théories.

Dans le domaine de la science, les théories, toujours hypothétiques et provisoires, sont un moyen commode pour réunir et relier entre eux des faits connus, ainsi qu'un instrument utile à la recherche, la découverte et l'interprétation de faits nouveaux; mais elles ne sont pas la vérité. Dans le domaine de la vie - j'entends la vie sociale - elles ne sont que l'apparence scientifique que certains se plaisent à donner à leurs propres désirs et à leur propre volonté. Le scientisme, et je ne dis pas la science, dominant dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, a donné naissance à cette tendance qui consiste à considérer comme des vérités scientifiques, (ou encore comme des lois de la nature et par là même nécessaires et fatales), ce qui n'était en fait que l'idée que chacun se faisait, différente selon les intérêts et les aspirations de chacun, de la justice, du progrès, etc.; d'où le «*socialisme scientifique*» et également l'«*anarchisme scientifique*» qui, bien que professés par nos aînés, me sont toujours apparus comme des idées baroques qui mélangent choses et concepts, lesquels sont, par nature, totalement différents.

Je me trompe peut-être mais, en tout cas, je me réjouis d'avoir échappé à la mode de l'époque, et donc à tout dogmatisme et à toute prétention à posséder la «*vérité sociale*» absolue. Je suis anarchiste parce qu'il me semble que l'anarchie répondrait mieux que toute autre forme de vie sociale au désir que j'ai du bien de tous, à mon aspiration à une société capable de rendre la liberté de tous compatible avec la coopération et l'amour entre tous; et non pas parce que l'anarchie serait une vérité scientifique et une loi naturelle. Il me suffit qu'elle ne contredise aucune loi connue de la nature pour la considérer comme possible et lutter pour conquérir les volontés nécessaires pour la réaliser.

Laissons donc là les théories et les doctrines et restons sur le plan pratique. Sur ce plan, je n'ai que peu de choses à dire à Ansaldi: je ne ferai que réitérer une demande à laquelle je n'ai pas encore obtenu de réponse claire.

L'Anarchie est fondée sur la libre volonté; elle ne peut donc pas être réalisée immédiatement et partout, pour la bonne raison que tous ne sont pas anarchistes. Ansaldi prend acte de cette déclaration. Mais il confond deux choses: d'une part l'Anarchie en tant qu'idéal, un idéal qui pourrait même n'être jamais réalisé, de même qu'on n'atteint jamais la ligne de l'horizon qui recule au fur et à mesure qu'on avance; et, d'autre part, l'Anarchisme qui est une méthode de vie et de lutte, méthode qui doit être mise en pratique par les anarchistes, aujourd'hui et toujours, dans les limites des possibilités, variables selon les époques et selon les circonstances.

Or la base fondamentale de la méthode anarchiste, c'est la liberté; nous luttons donc, et nous lutterons contre tout ce qui viole la liberté (liberté égale pour tous), quel que soit le régime en vigueur: monarchie, république ou autres.

Ansaldi nous dit que la «*république sociale*» garantit à tous la liberté et - je veux le supposer - les moyens d'exercer la liberté.

Très bien. Je dirais même que les conceptions d'Ansaldi sont si vastes que j'en viens parfois à penser

que lui appelle république sociale ce que nous, nous appelons anarchie. Pourtant, il s'obstine à ne pas vouloir me dire comment s'instaurera cette «*république sociale*».

A un moment de notre discussion, on aurait vraiment dit que, pour Ansaldi, le problème était résolu et l'accord réalisé: lorsqu'il dit qu'il ne faudrait pas «*enfermer immédiatement ou trop rapidement une révolution dans le cadre et dans les voies étroites d'une violence juridique qui en inhiberait le développement naturel, lequel tend vers son point ultime: les buts que la révolution s'était fixés*». Ce qui ne pouvait pas ne pas signifier qu'il fallait s'opposer à l'instauration d'un gouvernement légal et laisser la révolution développer toutes ses potentialités. C'était, de la part d'Ansaldi, l'acceptation explicite, provisoirement du moins, de la méthode anarchiste.

Selon Ansaldi, le libre développement de la révolution mènerait à l'instauration de la «*république sociale*»; je ne dis pas non parce que sa conception de la république est très vague. Je dis simplement que si nous voulons appeler «*république sociale*» la forme concrète que prendra la réalisation des aspirations des anarchistes, des plus immédiates du moins - et personnellement, je ne le fais pas de peur de créer des ambiguïtés - alors au lieu de dire que la république sociale est le bouillon de culture de l'anarchisme, il faudrait dire que l'anarchisme (c'est-à-dire la liberté) est le bouillon de culture de la république sociale.

En deux mots, que faudra-t-il faire le jour où l'ordre légal actuel sera abattu?

Comme je l'ai déjà dit bien souvent, les anarchistes veulent empêcher qu'on mette un frein à la révolution; ils veulent pousser les masses à procéder immédiatement à l'expropriation de fait des grands propriétaires terriens et des capitalistes et à organiser elles-mêmes la production, la distribution et l'échange, par le biais des syndicats devenus des associations libres entre tous les travailleurs, et des groupes de volontaires de toute sorte.

Les communistes veulent établir une dictature dont ils espèrent, naturellement, qu'elle restera dans les mains des chefs de leur parti et qu'elle pourra réaliser leur programme par le moyen de la violence étatique.

Quant aux socialistes démocrates et aux républicains traditionalistes, ils veulent organiser des réunions, faire élire un parlement (ou Constituante si on préfère) et former un gouvernement de majorité.

Et Ansaldi, qu'est-ce qu'il veut, lui?

C'est là pour moi le point essentiel qui doit décider s'il y a convergence ou divergence. Si nous devons attendre que la «*république sociale*» vienne des décisions d'une assemblée législative nommée par le peuple, dans les conditions d'assujettissement économique et moral qui sont celles des travailleurs aujourd'hui, la république souhaitée par Ansaldi resterait une promesse non tenue, comme toutes les promesses que font, avant la révolution, ceux qui veulent obtenir le soutien des masses pour aller au pouvoir.

Errico MALATESTA.
